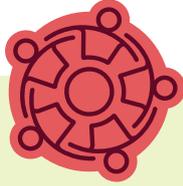


PENSER LA GOUVERNANCE POUR DES PROJETS DE TRANSITION

*Comment permettre un échange de savoir-faire
et développer l'appartenance collective ?*



Le contexte

Les Jardins de Cocagne se construisent progressivement comme une interface entre la sphère agricole et la sphère sociale. Ils permettent de réaliser une médiation essentielle entre ces deux « mondes » qui se connaissent peu. Les innovations au sein des systèmes alimentaires, les liens avec les différents acteurs du territoire et l'ancrage solide de ces structures leur donnent une légitimité indéniable pour participer aux instances de gouvernance des projets alimentaires.

Nos compétences

De par leur approche systémique des enjeux de territoire, les Jardins de Cocagne permettent la mise en relation des différents acteurs impliqués dans les problématiques alimentaires. Ils proposent des espaces de convergence et jouent un rôle de « passerelle » entre les acteurs alimentaires qui ne se connaissent que peu ou pas sur les territoires. Les Jardins possèdent de solides connaissances en animation qui leur permettent de traiter une diversité de thèmes au-delà de la production. Enfin, L'appartenance au réseau national Réseau Cocagne assure une veille sur les bonnes pratiques avec des retours d'expériences inspirants et des méthodes éprouvées.



ACTIONS MENÉES DANS LES JARDINS

- Accompagner des projets multi-acteurs.
- Assurer une ingénierie en animation de territoire.
- Garantir des partenariats solides.
- Resituer les projets de territoire à partir des besoins des personnes en situation précaire.
- Proposer un lieu physique, support d'actions concrètes et d'expérimentations.
- Développer l'organisation réflexive du travail.

Exemples de dispositifs publics mobilisables

- Projet Territorial de Coopération Economique (PTCE)
- Projet alimentaire territorial (PAT)
- Tiers lieux, Ecopôle alimentaire
- Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) ...